

Cote du document: EB 2016/118/R.20/Rev.1
Point de l'ordre du jour: 11 b) iii)
Date: 22 septembre 2016
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du Président

Proposition de don à la République du Zimbabwe pour le Programme de relance de l'irrigation paysanne

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Thomas Rath
Chargé de programme de pays
Division Afrique orientale et australe
téléphone: +39 06 5459 2069
courriel: t.rath@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner
Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent dix-huitième session
Rome, 21-22 septembre 2016

Pour: Approbation

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Carte de la zone du programme	iii
Résumé du financement	iv
Recommandation pour approbation	1
I. Contexte stratégique et justification	1
A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural	1
B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats	1
II. Description du programme	2
A. Zone d'intervention et groupe cible	2
B. Objectif de développement du programme	3
C. Composantes/résultats	3
III. Exécution du programme	4
A. Approche	4
B. Cadre organisationnel	4
C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs	5
D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	5
E. Supervision	6
IV. Coût, financement et avantages du programme	7
A. Coût du programme	7
B. Financement du programme	7
C. Résumé des avantages et analyse économique	8
D. Durabilité	8
E. Identification et atténuation des risques	9
V. Considérations d'ordre institutionnel	10
A. Respect des politiques du FIDA	10
B. Alignement et harmonisation	10
C. Innovations et reproduction à plus grande échelle	11
D. Participation à l'élaboration des politiques	11
VI. Instruments et pouvoirs juridiques	11
VII. Recommandation	12
Appendices	
I. Negotiated financing agreement (Accord de financement négocié)	1
II. Logical framework (Cadre logique)	11

Sigles et acronymes

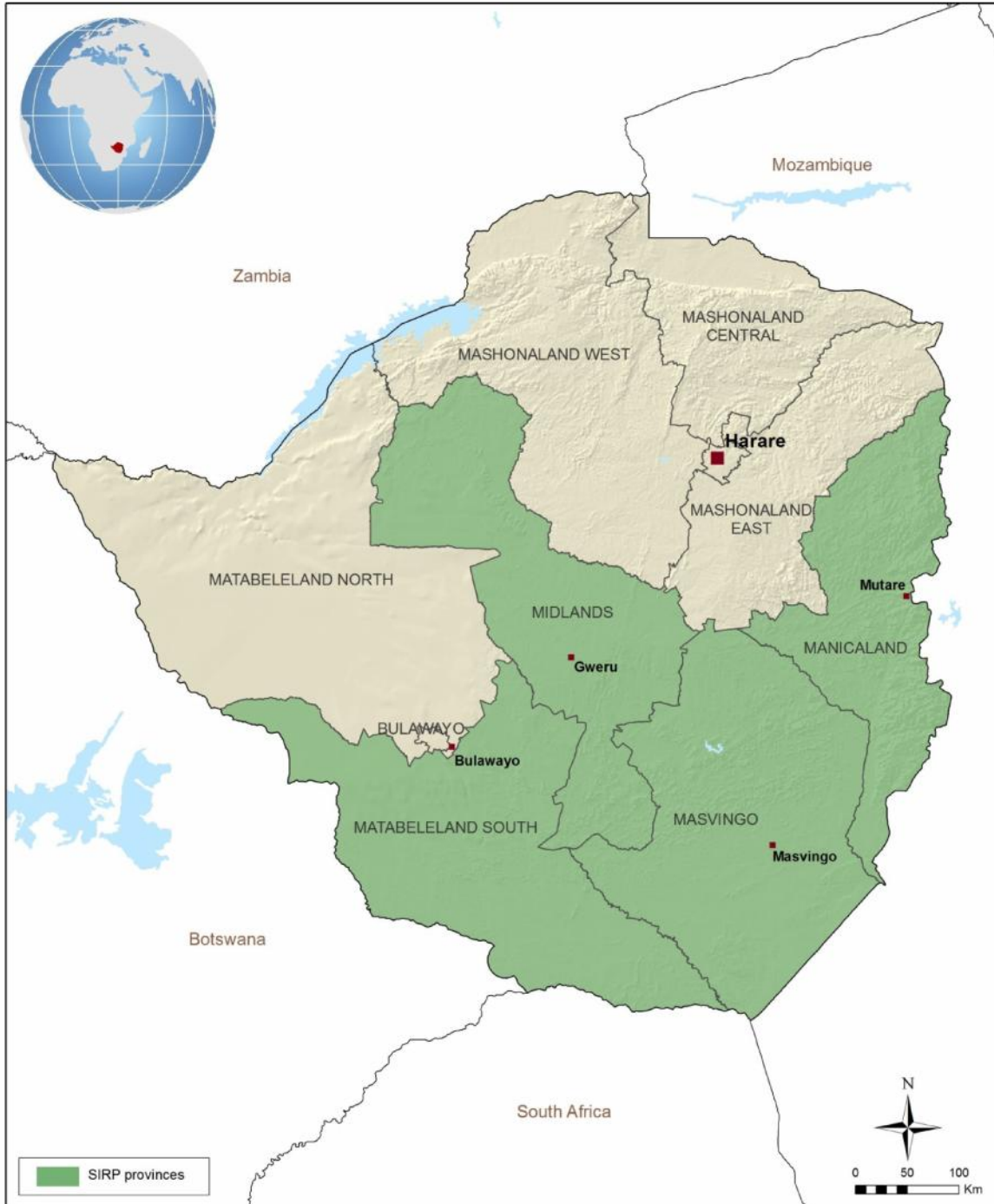
Fonds de l'OPEP	Fonds de l'OPEP pour le développement international
MAMID	Ministère de l'agriculture, de la mécanisation et du développement de l'irrigation
PTBA	Plan de travail et budget annuel
S&E	Suivi-évaluation
UCP	Unité de coordination du programme

Carte de la zone du programme

Republic of Zimbabwe

Smallholder Irrigation Revitalization Programme (SIRP)

President's report



Source: 21/07/2016

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

République du Zimbabwe

Programme de relance de l'irrigation paysanne

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Pays bénéficiaire du don:	République du Zimbabwe
Organisme d'exécution:	Ministère de l'agriculture, de la mécanisation et du développement de l'irrigation
Coût total du programme:	51,5 millions d'USD
Montant du don du FIDA:	18,3 millions de DTS (équivalent approximativement à 25,5 millions d'USD)
Cofinanceur:	Fonds de l'OPEP pour le développement international
Montant du cofinancement:	15,0 millions d'USD
Conditions du cofinancement:	À confirmer
Contribution du pays bénéficiaire du don:	7,7 millions d'USD
Contribution des bénéficiaires:	3,3 millions d'USD
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA
Institution coopérante:	Supervision directe par le FIDA

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de don à la République du Zimbabwe pour le Programme de relance de l'irrigation paysanne, telle qu'elle figure au paragraphe 53.

Proposition de don à la République du Zimbabwe pour le Programme de relance de l'irrigation paysanne

I. Contexte stratégique et justification

A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

1. Le Zimbabwe est un pays enclavé d'une superficie totale d'environ 390 757 kilomètres carrés. La population est estimée à 14,6 millions d'habitants (2014) et devrait atteindre 20,3 millions d'habitants en 2020. Avec un indice de développement humain de 0,509, le pays est classé 155^e sur 188 pays. L'espérance de vie est de 57,8 ans et la prévalence du retard de croissance chez les enfants atteindrait 27,6% (2014). Bien que restant parmi les plus élevées dans le monde, la prévalence du VIH a diminué, passant de 25% en 1997 à 15% en 2014.
 2. La croissance économique s'est ralentie, passant de 4,5% en 2013 à environ 1% en 2015 en raison d'une faible demande intérieure, d'une dette publique élevée, de conditions de liquidité difficiles, de la sécheresse, de l'insuffisance des infrastructures et de la faiblesse des institutions. L'agriculture fournit des moyens de subsistance directs et indirects à plus de 70% de la population du Zimbabwe et emploie un tiers de la population active. L'agriculture génère entre 15 et 18% du produit intérieur brut (PIB) et contribue à hauteur de plus de 40% aux recettes nationales à l'exportation.
 3. La proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté national est estimée à 72% (84% dans les zones rurales). Les épisodes de sécheresse chronique et les problèmes de sécurité alimentaire du Zimbabwe sont désastreux depuis 10 ans et exposent des millions de personnes à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté. On estime que 1,5 million de personnes, soit 16% de la population rurale, ne pourront pas subvenir à leurs besoins alimentaires élémentaires et auront besoin d'une aide humanitaire en 2015/16. Ce chiffre correspond à une augmentation de 164% par rapport à la campagne 2013/14.
 4. Les relations du Zimbabwe avec la communauté internationale sont difficiles depuis des années, principalement du fait des réformes foncières et des conflits politiques. On observe aujourd'hui des signes encourageants d'une reprise du dialogue de la communauté internationale avec le Gouvernement du Zimbabwe. Le gouvernement a accompli des progrès dans les négociations avec les institutions financières internationales, notamment le Fonds monétaire international et la Banque africaine de développement, pour régler les arriérés du pays. En décembre 2015, le Conseil d'administration du FIDA a approuvé la proposition de rééchelonnement de la dette du Zimbabwe à hauteur de 23,1 millions d'USD.
- #### B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats
5. Parmi les pays de la région, le Zimbabwe a l'un des plus hauts niveaux de mise en valeur des ressources en eau pour l'irrigation. Les éléments dont on dispose donnent à penser que les ménages travaillant sur de petits périmètres irrigués sont mieux lotis du point de vue de la production alimentaire, des revenus, de la nutrition et du

bien-être général que les ménages dépendant de l'agriculture pluviale. Outre l'obtention de rendements plus élevés, les irrigants sont en mesure d'augmenter la production agricole et les revenus pendant la saison hivernale sèche, quand la production pluviale est impossible.

6. Plus de la moitié des réseaux d'irrigation paysanne au Zimbabwe sont hors d'état de fonctionnement ou ne fonctionnent qu'en partie seulement. Ces réseaux sont pris dans le cercle vicieux construction-exploitation-remise en état et sont largement tributaires du financement des pouvoirs publics et des donateurs.
7. Ils ont pour caractéristique commune que la remise en état est principalement axée sur les réparations et le développement des infrastructures, bien souvent sans les investissements correspondants dans l'autonomisation et l'organisation des agriculteurs, la gestion de l'eau, les activités de production agricole et la mise en place de filières commerciales. Certains réseaux fonctionnent depuis de nombreuses années, voire des décennies, nombre d'entre eux à des niveaux qui laissent à désirer. On constate un manque général d'appropriation et de participation par les communautés à la gestion des installations d'irrigation. En dépit de la présence de comités de gestion de l'irrigation dans tous les périmètres et bien qu'ils soient considérés comme une obligation, ils n'ont pas le statut formel qui leur permettrait de faire appliquer les règlements.
8. Des décennies d'expérience dans le développement de l'irrigation, au Zimbabwe et ailleurs, ont mis en évidence la nécessité d'une approche intégrée pour garantir la durabilité commerciale et environnementale. C'est ce qui a présidé à la conception du Programme de relance de l'irrigation paysanne. Sans une orientation plus nette vers le marché, un meilleur accès aux intrants et l'adoption de bonnes pratiques agricoles permettant d'améliorer la productivité, les agriculteurs ne peuvent générer les recettes nécessaires pour accroître leurs revenus et couvrir les coûts de fonctionnement et d'entretien des périmètres irrigués. De même, à moins que les aspects socioéconomiques et biophysiques plus larges ne soient pris en compte, les questions d'équité limiteront l'impact à un petit nombre de personnes, et les problèmes environnementaux nuiront à la bonne performance globale du programme.

II. Description du programme

A. Zone d'intervention et groupe cible

9. Zone d'intervention. Le programme revitalisera 6 100 hectares (ha) dans 152 périmètres d'irrigation paysanne déjà en place, situés principalement dans des zones communales et d'anciennes zones de réinstallation des parties semi-arides des régions naturelles III, IV et V dans les provinces de Manicaland, Masvingo, Matabeleland Sud et Midlands. La zone cible du programme contient environ 47% de la superficie totale irriguée du pays, estimée à environ 13 000 hectares.
10. Groupe cible. Le programme ciblera 29 750 ménages ruraux pauvres de petits exploitants agricoles, soit environ 148 750 personnes. Les femmes (chefs de famille, épouses et jeunes femmes) représentent au moins 50% du groupe cible, ce qui correspond à leur participation à l'agriculture irriguée et aux activités non agricoles. Les bénéficiaires du programme comprennent: i) 12 500 ménages (62 500 personnes) possédant en moyenne 0,4 ha de périmètres irrigués; ii) 15 250 ménages (76 250 personnes) sans accès à l'irrigation dans les zones de plus grands périmètres et les sous-bassins versants tributaires de l'agriculture pluviale et de l'élevage; iii) 2 000 jeunes qui participeront à la production, l'agrégation, la commercialisation et la prestation de services, et créeront des petites et moyennes entreprises dans les filières; et iv) 500 prestataires de services de vulgarisation qui amélioreront leurs capacités aux fins d'une prestation de services plus efficace et mieux adaptée.

B. Objectif de développement du programme

11. L'objectif global du programme est que les ménages ruraux parviennent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et qu'ils soient résilients face aux effets du changement climatique et aux chocs économiques dans les districts du programme. L'objectif de développement du programme est que les ménages ruraux accroissent leurs revenus de manière durable dans les périmètres et les zones non irriguées adjacentes appuyés par le programme.
12. L'objectif du programme sera atteint par la revitalisation des périmètres irrigués à fort potentiel existants et des zones pluviales adjacentes (sous-bassins versants), ce qui aboutira à: i) une augmentation de la production et de la productivité des produits de base sélectionnés; ii) une hausse du revenu annuel des ménages; iii) une meilleure intégration aux marchés; et iv) un système de production agricole paysanne mieux adapté au changement climatique.

C. Composantes/résultats

13. Le programme s'articule autour de deux composantes complémentaires, la première mettant l'accent sur le développement durable de l'irrigation paysanne, la seconde sur l'agriculture intelligente face au climat et l'accès aux marchés.
14. La composante 1 – Développement d'une irrigation paysanne durable – se concentrera sur la relance des périmètres irrigués déjà en place les rendant pleinement opérationnels, ce qui contribuera à améliorer les revenus des ménages ciblés. Cet objectif sera atteint en remettant en état 6 100 ha de périmètres irrigués existants dans les quatre provinces ciblées, tout en finançant des études de faisabilité et de conception pour d'autres périmètres à travers le pays. Cela supposera l'extension de la zone des périmètres d'irrigation paysanne existants en bon état de fonctionnement et entretenus par les irrigants et leurs organisations d'usagers de l'eau, en préparant et en mettant en œuvre des plans de relance au niveau des périmètres. À cela viendront s'ajouter un renforcement des capacités des ministères en vue de fournir des services de qualité aux petits irrigants et la participation à la concertation sur les politiques, s'agissant des questions les concernant.
15. La composante 2 – Agriculture intelligente face au climat et accès aux marchés – a pour but d'améliorer la productivité et la durabilité de la production agricole, qu'elle soit pluviale ou irriguée, en augmentant l'intensité des cultures sur certains périmètres et en promouvant l'adoption de variétés améliorées, d'engrais, de bonnes pratiques agricoles ainsi que de pratiques et de technologies agricoles intelligentes face au climat. Cette composante visera à améliorer la planification de la gestion des ressources naturelles au niveau des villages, notamment la conservation de l'eau et des sols dans les zones non irriguées adjacentes, en préparant et en mettant en œuvre des plans de développement agricole sur de plus grands périmètres. Un mécanisme de gestion des ressources naturelles sera mis en place pour accorder des dons de contrepartie aux agriculteurs des zones pluviales aux fins de lancer des projets générateurs de revenus qui utilisent les ressources naturelles d'une manière durable et complètent les technologies de conservation des sols et des eaux. Cette composante sera axée sur l'amélioration de la rentabilité des exploitations agricoles et des revenus des ménages en renforçant l'accès aux marchés et en développant les liens entre les différents acteurs des filières au profit des exploitants qui pratiquent une agriculture aussi bien irriguée que pluviale. En outre, cette composante permettra d'améliorer l'accès aux services financiers et l'utilisation de ces services grâce à une meilleure connaissance de notions financières des agriculteurs et de leurs organisations et au renforcement des institutions financières à assise communautaire. Cette composante promouvra les bonnes pratiques en matière de nutrition et l'intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans le cadre de l'appui à l'agriculture et aux marchés. À cela viendra s'ajouter un renforcement des capacités des ministères afin qu'ils puissent fournir

des services de qualité aux petits exploitants agricoles et participer à la concertation sur les politiques, s'agissant des questions les concernant.

III. Exécution du programme

A. Approche

16. Les principes d'action proposés pour la conception du programme sont les suivants:
- a) Conformément au mandat du FIDA, le programme ciblera les petits exploitants pauvres productifs qui pratiquent actuellement l'agriculture irriguée, ainsi que les petits exploitants pauvres et vulnérables qui pratiquent l'agriculture pluviale dans les zones non irriguées adjacentes.
 - b) Sans compromettre la sécurité alimentaire, le programme appuiera la transition vers l'agriculture irriguée paysanne en tant qu'activité commerciale afin de permettre des rendements financiers suffisants pour les petits agriculteurs ciblés, la pérennisation des investissements et les possibilités de reproduction à plus grande échelle de l'approche de développement de l'irrigation paysanne.
 - c) Le programme adoptera une approche participative. Il appuiera les efforts de développement déployés par les agriculteurs eux-mêmes, sur la base de la préparation d'un plan de relance et d'un plan de développement agricole sur de plus grands périmètres par les agriculteurs/irrigants par le biais de leurs organisations.
 - d) Les investissements se feront sur la base d'un partage des coûts, les dépenses d'investissement étant principalement financées par le programme et les agriculteurs couvrant entièrement les coûts de fonctionnement et d'entretien de leur périmètre, y compris le coût de l'eau et de l'amortissement du matériel mobile.
 - e) Le programme donnera la priorité à la remise en état des périmètres déjà en place en vérifiant la disponibilité suffisante de l'eau au stade des études de pré faisabilité, la proximité des marchés où vendre les produits à des prix compétitifs, le potentiel de collaboration du secteur privé et des institutions financières avec le périmètre ou le groupe, et les arrangements institutionnels.
 - f) Le programme collaborera avec le secteur privé (par exemple les acheteurs, les fournisseurs d'intrants et les institutions financières) en amont du processus de classement par ordre de priorité des périmètres à remettre en état, afin de créer des liens viables avec les marchés d'intrants et de produits et les services d'appui pendant la mise en œuvre.
 - g) La capacité du gouvernement à fournir des services aux petits agriculteurs sera renforcée, tout en appuyant la mise en œuvre de différents modèles d'affaires et relations commerciales entre les agriculteurs et le secteur privé.

B. Cadre organisationnel

17. Le principal organisme d'exécution du programme sera le Ministère de l'agriculture, de la mécanisation et du développement de l'irrigation (MAMID). Le ministère exécutera le programme et veillera à ce qu'il soit aligné sur les priorités sectorielles et qu'il complète les programmes/projets et initiatives des autres partenaires de développement appuyant le secteur. Les responsabilités en matière d'exécution reviendront au Département de l'irrigation pour la composante 1, tandis que le Département des services techniques et de vulgarisation agricole dirigera la composante 2. Au niveau des provinces et des districts, la coordination du programme sera assurée par les comités de coordination agricoles provinciaux et de district, respectivement.
18. Un comité de pilotage du programme, représentatif des parties prenantes des divers secteurs et présidé par le Secrétaire permanent du MAMID, sera mis en place pour assurer la supervision globale du programme et lui fournir des avis et des

orientations. Une unité de coordination du programme (UCP) spécialisée et dont les membres seront recrutés par voie concurrentielle sera placée sous la responsabilité du Secrétaire permanent du MAMID. L'UCP sera chargée de la gestion courante et assurera une coordination effective des activités menées par le Département de l'irrigation et le Département des services techniques et de vulgarisation agricole dans le cadre du programme. L'UCP sera responsable du regroupement des plans de travail et budgets annuels (PTBA), des plans de passation des marchés, et des rapports de situation et des rapports financiers envoyés par les districts et les entités d'exécution, et elle coordonnera la passation de marchés de biens, de travaux et de services. L'UCP sera également chargée du suivi-évaluation (S&E) et appuiera les missions d'exécution et de supervision. L'UCP assurera le secrétariat du comité de pilotage.

19. Un comité technique du programme, comprenant des agents provenant des services techniques gouvernementaux, fournira un appui et des conseils techniques à l'UCP sur les questions relatives à la planification et à l'état d'avancement du programme.

C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

20. Les principaux outils de planification utilisés pour le programme comprendront le cadre de S&E/le cadre logique actualisé, y compris les indicateurs et les objectifs, et le PTBA axé sur les résultats. Le cadre logique contient les indicateurs et les objectifs du programme dans son ensemble, alors que le PTBA axé sur les résultats sera le principal outil de planification utilisé pour fixer les objectifs annuels et affecter les ressources financières. L'exécution matérielle et financière du PTBA axé sur les résultats fera l'objet d'un suivi et de rapports réguliers.
21. Le système de S&E sera la principale source de données fiables et détaillées pour éclairer l'amélioration de la planification et de la prise de décision au cours de la mise en œuvre. Il servira à informer les parties prenantes sur la performance du programme. Les résultats obtenus par les indicateurs du Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI) seront communiqués chaque année au FIDA. Il incombera à l'UCP de garantir le bon fonctionnement du système de S&E.
22. Une étude de référence sera conçue et réalisée au démarrage du programme dans les périmètres préidentifiés. Les études de référence porteront sur des périmètres précis déterminés en fonction des résultats du processus de sélection. Elles constitueront la base de l'évaluation de l'efficacité du programme et des résultats obtenus. L'enquête menée auprès des ménages sera répétée à mi-parcours et à l'achèvement du programme.
23. Les systèmes d'apprentissage du programme comporteront des ateliers/réunions d'examen mensuels, trimestriels, semestriels et annuels qui permettront de dégager des informations sur les progrès accomplis, les enseignements tirés, les meilleures pratiques et de trouver des solutions aux contraintes d'exécution à différents niveaux. Ces plateformes d'examen serviront d'activité d'apprentissage et permettront de surveiller le processus par lequel les résultats sont censés être atteints et d'exercer une influence à cet égard.

D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

24. Gestion financière. Une évaluation de la gestion financière réalisée au moment de la conception a jugé élevé le risque fiduciaire global. En conséquence, les modalités de gestion financière proposées pour le programme incluent la mise en œuvre de mesures appropriées d'atténuation des risques, notamment: i) le recrutement par voie concurrentielle d'un comptable de programme attitré et l'affectation de personnel comptable qualifié au niveau des provinces; ii) la mobilisation d'une assistance technique supplémentaire au démarrage pour aider à la mise en place des systèmes et des procédures financières qui seront inclus dans le manuel d'exécution du programme; iii) l'utilisation de logiciels de comptabilité; et iv) l'utilisation de

comptes désignés propres au programme pour assurer que le risque résiduel lié à l'exécution du programme sera moyen.

25. Le directeur des finances et de l'administration du MAMID sera chargé de garantir que des dispositions de gestion financière appropriées seront en place tout au long de l'exécution du programme. Les fonctions opérationnelles de gestion financière courante, y compris la budgétisation, la comptabilité, la gestion des flux de fonds, le contrôle interne, la communication de l'information financière et la responsabilité de veiller à ce que les audits externes soient réalisés en temps opportun, seront assumées par le comptable de programme de l'UCP sous la supervision du chef comptable du Département de l'irrigation.
26. Audit du programme. Pour garantir la mise en place de solides contrôles internes, le MAMID inclura un audit interne régulier du programme dans ses plans d'audit. Pendant les premières années, un cabinet d'audit indépendant agréé par le Fonds réalisera l'audit externe jusqu'à ce que le Bureau de l'auditeur général ait été dûment évalué.
27. Flux de fonds et procédures de décaissement. Deux comptes désignés distincts gérés et administrés par le Ministère des finances et du développement économique seront ouverts pour recevoir les fonds destinés au programme, le premier pour les fonds provenant du FIDA, le second pour ceux du Fonds de l'OPEP pour le développement international (Fonds de l'OPEP). Un seul compte opérationnel sera ouvert pour le règlement des avances aux organismes d'exécution et des dépenses engagées par le programme. C'est l'UCP qui gèrera le compte opérationnel.
28. Coûts de démarrage. Une avance pourra être demandée afin de couvrir les frais de démarrage pour les dépenses admissibles engagées entre la date d'entrée en vigueur de l'accord de financement et la réalisation des conditions préalables aux retraits.
29. Passation des marchés. Toutes les passations de marchés effectuées dans le cadre du programme seront conformes aux procédures nationales en la matière, sous réserve de leur compatibilité avec les Directives du FIDA pour la passation des marchés relatifs aux projets. Une évaluation des opérations de passation des marchés entreprise par le MAMID pendant la conception du programme a relevé plusieurs incohérences entre la réglementation nationale et celle du FIDA, concernant le registre des offres, les dossiers d'appel d'offres, l'administration des contrats, la planification de la passation des marchés et la sélection des méthodes de passation des marchés. Pour atténuer les risques liés à la passation des marchés, un spécialiste de la passation des marchés au sein de l'UCP sera chargé de veiller au respect intégral des exigences du FIDA. Celles-ci seront dûment explicitées dans l'accord de financement, la lettre au bénéficiaire et le manuel d'exécution du programme.

E. Supervision

30. Le programme sera directement supervisé par le FIDA. La supervision directe portera sur l'administration des prêts et des dons, l'examen des modalités de passation des marchés, les examens d'audit et les missions de supervision et d'appui à l'exécution. Des missions de supervision seront effectuées conjointement avec le gouvernement deux fois par an et porteront principalement sur les aspects fiduciaires, l'état d'avancement matériel et la qualité d'exécution du programme. Parallèlement à la supervision, un appui à l'exécution sera fourni par le FIDA pour contribuer à assurer la réalisation efficace des objectifs du programme. Un appui à l'exécution et un appui technique supplémentaires seront fournis lors de la phase de démarrage du programme afin de renforcer les capacités techniques et d'aider à la mise en place des modalités d'exécution et des systèmes requis (par exemple S&E et gestion financière). Le cofinancement du Fonds de l'OPEP proposé sera administré par le FIDA.

IV. Coût, financement et avantages du programme

A. Coût du programme

31. Le coût total du programme, y compris les provisions pour imprévus techniques, hausse des prix, droits et taxes, est estimé à 51,5 millions d'USD pour la durée d'exécution, qui est de sept ans. Il inclut les coûts de base, qui s'élèvent à 47,6 millions d'USD, et les provisions pour aléas d'exécution et aléas financiers d'un montant estimé à 3,9 millions d'USD (soit 8% des coûts de base). Les opérations en devises sont estimées à environ 15,2 millions d'USD (30% du coût total du programme), alors que les droits et taxes s'élèvent à 8,1 millions d'USD (16%). Les dépenses d'investissement représentent 89% des coûts de base, les charges récurrentes représentant les 11% restants. Les coûts liés à la gestion du programme représentent 4% du coût total du programme.
32. Le taux d'inflation local a été estimé à 1,3% par an en 2017 et à 2% par an par la suite jusqu'en 2023. Le taux d'inflation étranger a été fixé à 2% pendant sept ans, à partir de l'indice de la valeur unitaire des produits manufacturés établi par la Banque mondiale. Les droits et taxes ont été estimés à partir des informations fournies par l'administration fiscale du Zimbabwe. Le Gouvernement du Zimbabwe renoncera aux droits, accises et taxes ou financera directement leur coût.

Tableau 1

Coût du programme par composante et par source de financement

(en milliers d'USD)

Composante	Don du FIDA		Fonds de l'OPEP		Bénéficiaires		Gouvernement		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1. Développement d'une irrigation paysanne durable	11 511	35	13 767	42	2 238	7	4 961	15	32 477
2. Agriculture intelligente face au climat et accès aux marchés	12 253	73	1 233	7	1 045	6	2 333	14	16 864
3. Coordination du programme	1 736	80	-	-	-	-	441	20	2 176
Total	25 500	50	15 000	29	3 283	6	7 735	15	51 518

B. Financement du programme

33. Le programme sera financé par le Gouvernement du Zimbabwe, les bénéficiaires du programme, le FIDA et, dans l'attente d'une confirmation officielle, le Fonds de l'OPEP. Le FIDA financera 50% (25,5 millions d'USD) du coût total du programme sous la forme d'un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette. Le gouvernement prendra en charge les droits et taxes (7,9 millions d'USD), soit 15% du total des coûts¹. Les bénéficiaires contribueront à hauteur de 3,3 millions d'USD, soit 6% du coût total du programme, sous forme de contributions financières au fonctionnement et à l'entretien des infrastructures remises en état, de partage des coûts liés aux technologies après-récolte et de contribution en nature aux activités de conservation des sols et des eaux. Il est prévu que le Fonds de l'OPEP financera 29%² (15,0 millions d'USD) du coût du programme, couvrant les travaux de génie civil liés à la remise en état de l'irrigation et à l'amélioration des routes.

¹ L'estimation des droits et taxes s'appuie sur les taux en vigueur au moment de la conception. Conformément au principe suivant lequel aucune taxe ni droit ne serait financé par les produits du financement du FIDA et du Fonds de l'OPEP, toute modification future des taux ou de la répartition des taxes et des droits s'appliquerait au programme.

² Si le financement du Fonds de l'OPEP ne se matérialise pas, d'autres sources de financement seront recherchées par le Gouvernement du Zimbabwe.

Tableau 2

Coût du programme par catégorie de dépenses et par source de financement
(en milliers d'USD)

Catégorie de dépenses	FIDA		Fonds de l'OPEP		Bénéficiaires		Gouvernement		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1. Consultants	4 911	90	-	-	-	-	546	10	5 457
2. Matériel et fournitures	2 475	98	-	-	-	-	56	2	2 531
3. Biens, matériel et intrants	2 009	71	-	-	697	25	108	4	2 814
4. Ateliers	545	85	-	-	-	-	96	15	641
5. Formation	4 315	85	-	-	-	-	762	15	5 077
6. Véhicules	1 091	45	-	-	-	-	1 336	55	2 427
7. Travaux	7 621	28	15 000	56	348	1	3 931	15	26 899
8. Traitements et indemnités	387	75	-	-	-	-	129	25	515
9. Dépenses de fonctionnement	2 145	42	-	-	2 238	43	774	15	5 157
Total	25 500	50	15 000	29	3 283	6	7 735	15	51 518

C. Résumé des avantages et analyse économique

34. Le programme générera des avantages économiques et sociaux considérables. Le principal avantage quantifiable est l'augmentation de la production et de la productivité résultant de la hausse des rendements à la suite des investissements dans la relance des périmètres d'irrigation et dans la formation au niveau des exploitations sur les parcelles aussi bien irriguées que pluviales. Les systèmes de culture sur les parcelles irriguées favoriseront la production induite par le marché de cultures à plus haute valeur, permettant d'améliorer les revenus agricoles. L'introduction d'infrastructures et de technologies après-récolte ainsi que la formation au traitement après-récolte devraient se traduire par une réduction des pertes après-récolte. Les investissements dans la remise en état d'environ 150 kilomètres de voies de desserte réduiront les coûts de transport et amélioreront l'accès aux marchés pour les petits producteurs ciblés.
35. En outre, le programme est susceptible d'apporter toute une gamme d'avantages indirects tels que la création d'emplois non agricoles dans les secteurs des services et de la commercialisation, une participation aux marchés et une disponibilité alimentaire accrues, le renforcement des institutions et la modification des politiques.
36. L'investissement proposé fait apparaître de solides résultats financiers tant au niveau des cultures que des exploitations, montrant clairement aux agriculteurs l'intérêt de participer au programme d'irrigation et sa viabilité financière. Selon l'hypothèse de base, le taux de rentabilité interne économique (TRIE) est estimé à 25,9%. Le rapport avantages/coût est estimé à 2,29 et la période de récupération à 7,3 ans. La valeur économique actuelle nette (VEAN) est estimée à 41,7 millions d'USD. Le TRIE est peu sensible aux variations des coûts et des bénéfices attendus. Des valeurs seuils ont été calculées pour les avantages supplémentaires et pour les coûts supplémentaires. Il faudrait que les avantages soient réduits de 60% ou que les coûts augmentent de 152% pour que le programme cesse d'être économiquement viable. De telles variations des coûts et des avantages sont peu probables. L'analyse coût-avantages repose sur des taux d'adoption allant de 65% à 85%.

D. Durabilité

37. La pérennisation des investissements réalisés dans l'infrastructure d'irrigation sera assurée comme suit: tout d'abord, avant tout investissement, un diagnostic des principaux problèmes nuisant à la performance du système doit être réalisé avec un degré élevé de participation des agriculteurs ciblés. Cette étude déterminera quelles sont les causes profondes des carences du système et permettra au programme de cibler les investissements de manière adéquate. Deuxièmement, les interventions

prendront en compte les questions plus larges de gestion des ressources naturelles de façon à garantir la durabilité environnementale. En investissant dans la gestion communautaire des ressources naturelles dans les zones non irriguées adjacentes et en les reliant à des activités génératrices de revenus, le programme interviendra en amont des problèmes environnementaux potentiels tout en assurant au système lui-même une plus longue durée de vie. Troisièmement, le programme investira dans le renforcement de capacités adéquates à tous les niveaux, selon les besoins, pour faire fonctionner et entretenir durablement les périmètres, gérer les finances et prévenir ou résoudre efficacement tout conflit social lié à l'accès à la terre ou à l'eau.

38. La population rurale du Zimbabwe est exposée aux effets du changement climatique, comme l'a montré la récente sécheresse. Les interventions du programme proposé sont conçues pour réduire au minimum ces effets. La relance de l'agriculture irriguée devient un moyen essentiel d'adaptation pour répondre à l'augmentation de la variabilité intrasaisonnière des ressources en eau. L'efficacité de l'utilisation de l'eau sera améliorée en réduisant les pertes pendant le transport et en formant les agriculteurs à la gestion de l'eau d'irrigation. Lors de la conception des élargissements de périmètres déjà en place, l'augmentation des besoins en eau agricole due à l'accroissement de l'évapotranspiration sera évaluée en vue de déterminer le potentiel de superficie irrigable. La sélection des nouveaux périmètres à mettre à l'étude se fera à la lumière du Plan national d'adaptation, en cours d'élaboration, afin de sélectionner les régions le plus durement touchées par le changement climatique. Les interventions dans les parcelles pluviales adjacentes visent à restaurer la base de ressources naturelles et à l'utiliser de manière plus durable, ce qui permettra de renforcer leur résilience aux chocs. Ces interventions contribueront à protéger les périmètres d'irrigation de l'envasement et à restaurer les plans d'eau.

E. Identification et atténuation des risques

39. La conception du programme donne la priorité à l'identification et à la gestion des risques pour assurer la réussite du réengagement du FIDA au Zimbabwe et la durabilité des interventions proposées. L'approche principale a consisté à simplifier la conception et les modalités d'exécution dans le but de limiter l'exposition du programme. Des mesures en matière de gestion financière et de passation des marchés sont proposées pour gérer les risques restants jugés acceptables ou inévitables.
40. Toutefois, l'instabilité macroéconomique et politique échappe au contrôle du programme. Les autres risques importants pour la réussite du programme sont les suivants: i) non-règlement des arriérés au FIDA; ii) non-disponibilité du cofinancement du Fonds de l'OPEP; iii) retards dans l'exécution du programme; iv) faible réactivité des prestataires de services; v) incapacité des agriculteurs à contribuer à l'engagement initial et aux coûts opérationnels; vi) effets du changement climatique; et vii) contraintes du marché.
41. Les mesures d'atténuation des risques précités sont respectivement: i) engagement par la Banque de réserve du Zimbabwe et le Ministère des finances et du développement économique d'assurer la liquidité pour régler les arriérés à mesure de leurs échéances; ii) suivi étroit par le Gouvernement du Zimbabwe avec le Fonds de l'OPEP; iii) engagement d'assistance technique pendant le démarrage du programme pour aider à mettre en place des systèmes de gestion financière et à gérer les conditions préalables au décaissement; iv) renforcement des capacités des prestataires de services publics et participation de prestataires de services privés dans le cadre de contrats fondés sur la performance; v) ciblage de périmètres où les agriculteurs ont manifesté la volonté d'assumer les coûts opérationnels et démontré leur capacité à le faire; vi) intégration des effets du changement climatique dans la planification et la conception des investissements dans l'irrigation; et vii) amélioration de l'accès des agriculteurs à l'information et promotion de l'ajout de valeur au niveau des périmètres tout en établissant des liens avec les marchés.

42. D'après l'indice de perception de la corruption dans le monde (2015) de Transparency International, le Zimbabwe a obtenu une note de 21, ce qui le classe dans la catégorie des pays dont le risque est élevé. Une évaluation de la gestion financière de suivi réalisée par la Banque mondiale en 2015 indique que des améliorations ont eu lieu ces dernières années, mais recommande un certain nombre de réformes. Ainsi qu'il est noté au paragraphe 24 ci-dessus, les modalités de conception du programme prévoient des garanties essentielles en matière de gestion financière qui doivent être adoptées au cours de la mise en œuvre.

V. Considérations d'ordre institutionnel

A. Respect des politiques du FIDA

43. La conception du programme est parfaitement cohérente avec tous les objectifs stratégiques du FIDA fixés pour la période 2016-2025³. Des stratégies d'intégration de la problématique hommes-femmes et de ciblage ont été incorporées à la conception du programme, conformément à la Politique du FIDA en matière de ciblage et à la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Toutes les activités dans le cadre du programme respecteront la Politique du FIDA relative à l'amélioration de l'accès à la terre et de la sécurité foncière. Les activités proposées en matière de finance rurale sont conformes à la Politique du FIDA en matière de finance rurale.
44. À des fins environnementales et sociales, le programme est classé dans la catégorie B, car l'investissement porte principalement sur la remise en état de réseaux d'irrigation déjà en place. Le programme devrait avoir un impact social négatif limité sur la population ou les zones écosensibles. Ces risques seront réduits au minimum grâce à un processus rigoureux de sélection des périmètres et de conception complété par des investissements dans la zone de plus grands périmètres. Conformément aux procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) du FIDA, les risques résiduels seront recensés dans l'évaluation de l'impact environnemental et social et gérés au moyen de mesures d'atténuation portant sur des périmètres précis convenues dans le plan de gestion environnementale et sociale qui doit être préparé pour chaque périmètre appuyé par le programme.

B. Alignement et harmonisation

45. Le sous-secteur de l'irrigation paysanne figure parmi les domaines prioritaires d'investissement dans tous les documents de stratégie et d'orientation de pays concernées⁴. Le Programme du Zimbabwe pour une transformation socioéconomique durable – la stratégie d'éradication de la pauvreté du Zimbabwe – vise une augmentation de 50% des surfaces irriguées du pays d'ici à 2018. Le Cadre directeur détaillé pour le secteur agricole et le Plan d'investissement agricole du Zimbabwe partagent l'un et l'autre l'approche axée sur les filières du programme visant à accroître la productivité agricole, à améliorer les services de vulgarisation et à promouvoir la commercialisation de l'agriculture paysanne. Toutes les stratégies de pays concernées soulignent l'importance de renforcer la résilience des communautés face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et aux effets du changement climatique.
46. En outre, les responsabilités en matière d'exécution du programme seront en grande partie intégrées dans les structures décentralisées et les systèmes existants du gouvernement. Ainsi, on favorisera la création de synergies avec d'autres

³ Cadre stratégique du FIDA 2016-2025.

⁴ Les priorités du gouvernement pour le développement du secteur agricole sont décrites dans les documents suivants: i) Programme du Zimbabwe pour une transformation socioéconomique durable (ZimASSET 2013-2018); ii) Plan d'investissement agricole du Zimbabwe (ZAIP 2013-2017); iii) projet de Cadre directeur détaillé pour le secteur agricole 2012-2032 (CAPF); et iv) Plan en dix points pour la croissance économique du Zimbabwe.

partenaires de développement et on assurera la complémentarité entre le programme et d'autres interventions dans le secteur.

C. Innovations et reproduction à plus grande échelle

47. Le programme adoptera une approche globale de la relance de l'irrigation paysanne au Zimbabwe faisant toute sa part au développement des infrastructures, au renforcement des capacités et à l'autonomisation des organisations paysannes, à la gestion des ressources naturelles, à la production agricole, à la mise en place de filières commerciales et à l'accès au financement. Cette approche est novatrice dans la mesure où elle se démarque de la priorité habituellement accordée aux investissements "matériels". La sélection des périmètres irrigués à revitaliser se fera au cours de l'exécution du programme et en fonction de critères prédéfinis donnant la priorité aux secteurs qui permettent d'optimiser une combinaison d'aspects biophysiques, socioéconomiques et institutionnels, afin de réaliser des économies d'échelle et d'optimiser l'efficacité, l'efficacité et les effets de vaste portée. L'approche de planification participative et l'exigence faite aux agriculteurs de contribuer aux coûts de fonctionnement et d'entretien constituent des caractéristiques innovantes, qui ont pour but de promouvoir la durabilité.
48. Le programme mettra à l'essai et promouvra des technologies peu onéreuses pour le stockage et la transformation des produits périssables au niveau des groupes et des périmètres d'irrigation. Des approches novatrices visant à inclure les jeunes dans les activités du programme prévoient d'assurer une formation professionnelle et de fournir des kits de démarrage pour favoriser la création d'emplois non agricoles dans la filière.

D. Participation à l'élaboration des politiques

49. Le programme permettra de renforcer les capacités nationales à travers une concertation sur les politiques fondée sur l'expérience entre les parties prenantes, comme le gouvernement, la représentation des agriculteurs, les organisations d'usagers de l'eau et le secteur privé pour participer à la concertation sur les politiques, s'agissant des questions relatives à l'irrigation paysanne, la gestion des ressources naturelles et l'accès aux marchés. Les questions prioritaires suivantes ont été recensées au cours de la conception du programme: i) officialisation du statut des comités de gestion de l'irrigation, qui deviendront des organisations d'usagers de l'eau juridiquement reconnues ayant des droits certifiés à l'eau et aux terres; ii) révision de la tarification de l'eau pour l'irrigation paysanne; iii) mise en œuvre efficace et efficiente de plans de gestion environnementale et sociale; et iv) mesures incitatives encourageant les entreprises privées à établir des liens avec les petits exploitants agricoles.

VI. Instruments et pouvoirs juridiques

50. Un accord de financement entre la République du Zimbabwe et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti au pays bénéficiaire. Une copie de l'accord de financement négocié est jointe à l'appendice I.
51. La République du Zimbabwe est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
52. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VII. Recommandation

53. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Zimbabwe un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant équivalant à dix-huit millions trois cent mille droits de tirage spéciaux (18 300 000 DTS) (environ 25,5 millions d'USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze

Negotiated financing agreement: "Smallholder Irrigation Revitalization Programme"

(Negotiations concluded on 14 September 2016)

Grant Number: _____

Programme Title: Smallholder Irrigation Revitalization Programme (SIRP) ("the Programme")

The Republic of Zimbabwe (the "Recipient")

and

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

hereby agree as follows:

Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Programme Description and Implementation Arrangements (Schedule 1), the Allocation Table (Schedule 2), and the Special Covenants (Schedule 3).
2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, amended as of April 2014, and as may be amended hereafter from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein.
3. The Fund shall provide a Grant to the Recipient (the "Financing"), which the Recipient shall use to implement the Programme in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

Section B

1. The amount of the Grant is eighteen million three hundred thousand Special Drawing Rights (SDR 18 300 000).
2. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 1st of January.
3. There shall be one Designated Account denominated in US dollar (the "Designated Account") opened by the Recipient at the Reserve Bank of Zimbabwe, through which the proceeds of the Grant shall be channelled.
4. There shall be one Programme Operations Account denominated in US dollar (the "Operations Account") opened by the Lead Programme Agency at a commercial bank acceptable to the Fund to receive and hold the financing transferred from the Designated Account.

5. The Recipient shall provide counterpart financing for the Programme in the amount of seven million nine hundred thousand US dollars (USD 7 900 000) to cover taxes and duties levied in the implementation of the Programme. The Recipient shall also provide the financing for the staff salaries in accordance with its national regulations.

Section C

1. The Lead Programme Agency shall be the Ministry of Agriculture, Mechanisation and Irrigation Development (MAMID).

2. The following are designated as additional Programme Parties: Ministry of Finance and Economic Development (MOFED), Ministry of Environment, Water and Climate (MEWC), Ministry of Small and Medium Enterprises and Cooperative Development (MSMECD), Ministry of Women Affairs, Gender and Community Development (MWAGCD) and other ministries as required during the implementation; and Private Services Providers and Water Users Organizations (WUOs).

3. The Programme Completion Date shall be the seventh anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

Section D

The Grant will be administered and the Programme supervised by the Fund.

Section E

1. The following are designated as additional grounds for suspension of this Agreement:

- (a) The co-financing agreement to be executed between the Recipient and the OPEC Fund For International Development (OFID) ("Co-Financing Agreement") has been suspended, cancelled or terminated, in whole or in part, or any event has occurred which, with notice or the passage of time, could result in the foregoing.
- (b) The Programme Implementation Manual ("PIM"), or any provision thereof, has been waived, suspended, terminated, amended or modified without the prior consent of the Fund, and the Fund has determined that such waiver, suspension, termination, amendment or modification has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Programme.
- (c) Any Key Programme Staff as established in Section II.A.3.1 of Schedule 1 to this Agreement, have been appointed, transferred or removed from the Programme Coordination Unit ("PCU") without the prior concurrence of the Fund.

2. The following are designated as additional general conditions precedent to withdrawal:

- (a) The Recipient has established the PCU within MAMID, in accordance with Schedule 1, Section II of this agreement;
- (b) The Recipient has prepared the PIM, in form and substance satisfactory to the Fund, and in accordance with the provisions of Section C of Schedule 1 to this Agreement; and

- (c) The Recipient is operating a fully functional accounting software, in form and substance satisfactory to the Fund.
3. This Agreement is subject to ratification by the Recipient.
4. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Recipient:

Minister of Finance and Economic Development
New Government Composite Building
Cnr Simon V. Muzenda Street/S. Machel Avenue
Harare, Zimbabwe

For the Fund:

President
International Fund for Agricultural Development
Via Paolo di Dono 44
00142 Rome, Italy

This Agreement, dated ____ has been prepared in the English language in two (2) original copies, one (1) for the Fund and one (1) for the Recipient.

REPUBLIC OF ZIMBABWE

[insert NAME of the Authorised Representative]
[insert his title]

INTERNATIONAL FUND FOR
AGRICULTURAL DEVELOPMENT

Kanayo F. Nwanze
President

Schedule 1

Programme Description and Implementation Arrangements

(a) Programme Description

1. Target Population. The Programme shall benefit a large number of poor smallholder farmers and poorer members of the communities in the districts selected as set forth in the PIM, including approximately 15,000 households with an average of 0.4 hectare in the irrigation schemes, 12,500 households with no access to irrigation in the adjacent rainfed areas, 2,000 youth and 500 extension and technical service providers. Women will account for at least 50 per cent of the target in line with their participation in irrigated and rainfed agriculture supported by the Programme.

2. Goal. The Programme goal is that rural households achieve food and nutrition security and are resilient to climate change effects and economic shocks in the Programme districts.

3. Objective. The objective of the Programme is that rural households sustainably increase their income in schemes and adjacent rainfed areas supported by the Programme.

4. Components. The Programme shall consist of the following three components:

4.1 Component 1: Sustainable Smallholder Irrigation Development

The objective of this component is to transform low-performing irrigation schemes in the targeted provinces into fully functional schemes that are efficiently managed by strengthened WUOs, thereby providing a basis for sustained, commercial irrigated agriculture in selected areas, through:

4.1.1 Scheme Selection and Rehabilitation. Improvement of irrigation schemes, with the rehabilitation of approximately 6,100 hectares, including, inter alia, (i) preparation of feasibility studies, scheme revitalization plans and other technical studies, such as manuals and detailed design reports; (ii) construction and/or expansion of the selected schemes, including piloting solar power pumping systems; (iii) carrying-out of the related supervision of civil and electromechanical works; and (iv) capacity building on the operation and maintenance of irrigation schemes for key professionals of the Department of Irrigation ("DoI") and to scheme level operators.

4.1.2 Improved Smallholder Irrigation Management. Empowerment of irrigators and of their WUOs for the establishment of more effective and inclusive governance institutions to increase local ownership and participation, including, inter alia, (i) institutional development of irrigation groups and WUOs and strengthening of the managerial capacity of WUOs for community operation, productivity and sustainability, including studies, capacity building on irrigation water management, financial and administrative management, community visioning, participatory planning and operations and maintenance (O&M); and (ii) stimulate the creation of a network of repair and maintenance of irrigation schemes, with vocational training to selected youth on irrigation equipment repair and maintenance and related provision of starter kits to setting-up irrigation asset repair and maintenance businesses.

4.1.3 Enhanced Institutional Capacity for Irrigation Development. Enhancement of DoI's institutional capacity on irrigation service delivery, and to contribute to evidence-based policy development on issues affecting smallholder irrigation. This will include, inter alia, (i) provision of equipment and vehicles and

funding recurrent operational costs; (ii) preparation of training materials and providing training and mentorship for DoI staff on water management, irrigation and other relevant subjects; (iii) undertaking a nation-wide inventory of smallholder irrigation schemes; (iv) development of DoI's capacity to conduct participatory feasibility studies and detailed designs for an additional of approximately 2,000 hectares, equivalent to approximately 10 irrigation projects, nationwide; and (v) testing of evidence-informed policy dialogue with relevant stakeholders on selected policy matters related to smallholder-irrigated agriculture.

4.2 Component 2 – Climate-smart Agriculture and Market Access

The objective of this component is to achieve sustainable crop production and farm competitiveness and profitability on selected irrigated areas and related adjacent rain-fed areas, through:

4.2.1 Enhanced Agricultural Practices and Farmers' Organizational Capacity. Empowerment of targeted farmers to improve their agricultural practices and sustainably increase productivity and efficient use of natural resources, including, inter alia, (i) participatory natural resources mapping, including support to Village Development Committees ("VIDCOs"); (ii) participatory planning, monitoring and evaluation, including the preparation of the Revitalization Plan and of the Greater Scheme Agricultural Plan; (iii) promotion of the adoption of good agricultural practices through the implementation of farmer field schools and demonstration plots; (iv) establishment of a National Resources Management Facility ("NRMF") to provide start-up support to farmers in the rain-fed areas to undertake income generating projects that utilise natural resources in a sustainable manner; (v) promotion of good nutrition education, gender equality and economic empowerment, including, capacity building on gender sensitisation, facilitation and strengthening of women's organizations, gender sensitisation and nutrition education courses, establishment of nutrition demonstration gardens and carrying-out of food fairs and/or cooking and feeding demonstrations.

4.2.2 Market Access and Rural Financial Services. Improvement of irrigated and rain-fed farmers' profitability and household incomes by increasing market access and linkages between the different value chain actors including, inter alia: (i) improved access to and use of financial services through financial literacy training for farmers and their organisations and strengthening of community based financial institutions; (ii) broad-based capacity building on agribusiness development and marketing; (iii) brokering market linkages and information access, through the establishment of farmer businesses groups and value chain platforms; (iv) post-harvest management training and promoting innovative low cost technologies for storage and processing of perishable products at irrigation scheme level and cluster level; (v) training of youth as artisans to provide post-harvest value addition services; and (vi) design and rehabilitation of last mile feeder roads and of small bridges.

4.2.3 Enhanced Institutional Capacity for Market-led Agricultural Production. Enhancement of the institutional capacity of Agricultural, Technical and Extension Services (AGRITEX) to improve the quality of service provision to smallholder farmers. This will include, inter alia, (i) provision of equipment and vehicles and funding recurrent operational costs; (ii) preparing training materials and providing training and mentorship to the AGRITEX staff covering a range of technical aspects of good agronomic practices; and (iii) enhancing the capacity of AGRITEX and other relevant stakeholders to engage in policy dialogue on issues affecting smallholder agriculture.

II. Implementation Arrangements

A. Organization and Management

1. Lead Programme Agency ("LPA")

1.1 The LPA shall be MAMID, who shall have the overall responsibility for the Programme implementation.

2. Programme Steering Committee ("PSC")

2.1. Establishment and Composition. The Recipient, through MAMID, shall establish the PSC, with structure, functions and responsibilities in accordance with the PIM and acceptable to the Fund. The PSC shall be chaired by MAMID's Permanent Secretary and will comprise senior officials from the Ministries of Environment, Water and Climate (MEWC); Finance and Economic Development (MOFED), Rural Development, Preservation and Promotion of Culture (MRDPPC); Women Affairs, Gender and Community Development (MWAGCD); and Small and Medium Enterprises and Cooperative Development (MSMECD) or as otherwise agreed between the Recipient and the Fund. It will include also senior representatives of the irrigation working group, farmers organisations and selected private sector service providers. The PSC shall meet at least twice a year and the PCU shall act as PSC's secretariat.

2.2. Responsibilities. The PSC is responsible for Programme oversight and strategic guidance, as detailed in the PIM, including (i) provision of strategic guidance to Programme management; (ii) approval of the Annual Work Plan Budget (AWPB) and the Procurement Plan and of financial and technical progress reports; (iii) vigilance over full transparency and accountability in Programme management; (iv) review and follow-up of supervision and audit recommendations; (v) promotion of cooperation with all development partners; (vi) identification of policy issues for attention by the Recipient and initiation of follow-up action on lessons and findings from the Programme; and (vii) close collaboration and supervision of the coordination of implementation of activities at the provincial level by the Provincial Agricultural Coordination Committee and at district level by the District Agricultural Coordination Committee, both with composition and functions as established in the PIM.

3. Programme Coordination Unit ("PCU")

3.1. Establishment and Composition. The PCU shall be established within MAMID, with structure, functions and responsibilities in accordance with the PIM and acceptable to the Fund. The PCU will be composed of, but not limited to, a Programme Coordinator, a Monitoring and Evaluation and Knowledge Management (M&E/KM) specialist, a Programme accountant, a Procurement specialist (jointly, the "Key Programme Staff") and an administrative assistant. One full time Provincial Facilitator (PF) will be selected for each of the four Programme provinces. All staff shall be selected competitively according to the Recipient's applicable procedures acceptable to the Fund and hiring and termination of the contracts shall be subject to the Fund's no-objection.

3.2. PCU Responsibilities. The PCU is responsible for overall Programme implementation and coordination, including, inter alia: (i) preparation of the AWPB; (ii) financial management; (iii) procurement; (iv) Programme M&E; (v) KM; (vi) preparation and consolidation of Statement of Expenditures (SOEs), financial statements and withdrawal applications; (vii) Programme reporting; and (viii) coordination of all Programme implementing partners, especially DoI and AGRITEX.

3.3 PF Responsibilities. The PF will be responsible for, inter alia: the coordination and facilitation of the Programme implementation by relevant government agencies; (i) monitoring Programme implementation and prepare progress and annual reports; (ii) collection and consolidation of all support documents, reports, annual audit reports and financial statements; (iii) contract services for rehabilitation of irrigation schemes and ensure compliance with the conditions of the NRMF.

4. Programme Technical Committee ("PTC")

4.1. Establishment and Composition. The PTC shall be established with structure, functions and responsibilities acceptable to the Fund and in accordance with the PIM.

4.2. Responsibilities. The PTC shall provide technical support to the PCU on a demand-driven basis.

B. Implementation of Components

5. Component 1: Sustainable Smallholder Irrigation Development

5.1. Programme activities under this Component will be led by DoI and implemented using the Recipient's existing administrative and technical structures, in close participation with beneficiaries. The PCU will contract long-term and short-term consultancy services as and when required, in accordance with this Agreement. For sub-component 1.1, when required, contractors will be hired for civil and electro-mechanical works and qualified companies will be selected to carry-out the technical studies and designs. For sub-component 1.2, a service provider will be hired to work with DoI at the provincial level to strengthen and empower irrigation WUOs, with the backstopping of central level staff from the water management department. The PCU will hire specialized vocational training institutions to carry-out the activities related to youth and procure and supply irrigation assets, maintenance tools and equipment.

6. Component 2: Climate-smart Agriculture and Market Access

6.1 Programme activities under this component will be led by AGRITEX in collaboration with the PCU, service providers and farmers. Service providers and technical assistance will be contracted in accordance with this Agreement to assist targeted schemes, prepare VIDCOs and the NRMF and help AGRITEX and DoI in the preparation of the Revitalization Plan and of the Greater Scheme Agricultural Plan. Private entities that show interest in collaborating with the irrigation schemes will be encouraged to also provide capacity building to farmers. The PCU will be responsible for the assessment, recommendation and, upon due approvals, set up and monitor the execution of the matching grant facility and provision of matching grants to beneficiaries, as established in the PIM.

C. Programme Implementation Manual ("PIM")

7. Preparation. The Recipient shall prepare, in accordance with terms of reference acceptable to the Fund, a PIM, which shall include, among other arrangements: (i) institutional coordination and day-to-day execution of the Programme; (ii) Programme budgeting, disbursement, financial management, procurement monitoring, evaluation, reporting and related procedures; (iii) detailed description of implementation arrangements for each Programme component; and (iv) such other administrative, financial, technical and organizational arrangements and procedures as shall be required for the Programme.

8. Approval and Adoption. The LPA shall forward the draft PIM to the Fund for comments and approval. The LPA shall adopt the PIM, substantially in the form approved by the Fund, and the LPA shall promptly provide copies thereof to the Fund. The Recipient shall carry out the Programme in accordance with the PIM and shall not amend, abrogate, waive or permit to be amended, abrogated, or waived, the aforementioned manual, or any provision thereof, without the prior written consent of the Fund.

Schedule 2

Allocation Table

1. Allocation of Grant Proceeds. (a) The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the Grant and the allocation of the amounts of the Grant to each Category and the percentages of expenditures for items to be financed in each Category:

Category	Grant Amount Allocated (expressed in SDR)	Percentage See (b) below
I. Consultancies	3 200 000	
II. Goods, services and inputs	3 600 000	
III. Training and Workshops	3 150 000	
IV. Works	4 900 000	
V. Operating Costs	1 400 000	
VI. Salaries and allowances	250 000	
Unallocated	1 800 000	
TOTAL	18 300 000	

(b) In all cases the percentage of expenditures to be financed will be 100% net of taxes and beneficiary, counterpart financing and OFID co-financing.

(c) "Goods, Services and Inputs" comprises materials and vehicles including equipment and materials provided through the NRMF.

(d) "Salaries and Allowances" comprises allowances only, since salaries will be entirely borne by the Recipient.

2. Start-up Costs. Withdrawals in respect of expenditures for start-up costs for expenditures incurred before the satisfaction of the general conditions precedent to withdrawal shall not exceed an aggregate amount of USD 400 000.

Schedule 3

Special Covenants

In accordance with Section 12.01(a)(xxiii) of the General Conditions, the Fund may suspend, in whole or in part, the right of the Recipient to request withdrawals from the Grant Account if the Recipient has defaulted in the performance of any covenant set forth below, and the Fund has determined that such default has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Programme:

1. **Gender.** The Recipient shall develop and implement a gender strategy for the Programme to ensure that gender concerns shall be mainstreamed in all Programme activities throughout the implementation period, in order to offer equal opportunities under the Programme to men, women, women headed households, youth and other disadvantaged groups.
2. **Counterpart Funds.** The Recipient shall ensure that counterpart funds are clearly identifiable in the financial management system and all financial statements.
3. **Land and Water Access.** The Recipient shall ensure that smallholder farmers have full access to land along applicable customary and legal regulations. A prerequisite to the signature of such agreements shall be the prior formal establishment of the WUOs.
4. **Environmental and Social Due Diligence.** The Recipient confirms that the Programme will be implemented in compliance with the main IFAD policies, strategies and procedures, including, inter alia, (i) IFAD's Natural Resources Management Policy, Climate Change Strategy and Social, Environmental and Climate Assessment Procedures, (ii) IFAD's Policy on Improving Access to Land and Tenure Security, and other policy tools such as (a) the Voluntary Guidelines on the Responsible Governance of Tenure of Land, Fisheries and Forests and (b) the Framework and Guidelines for Land Policy in Africa. Before supporting any intervention that might affect the land access and use rights of communities, the Programme will ensure that their free, prior and informed consent has been solicited through inclusive consultations based on full disclosure of the intent and scope of the activities planned and their implications. Prior to carrying out any construction of irrigation facilities and related items, the Recipient shall prepare and adopt an Environmental and Social Impact Assessment (ESIA) and Environmental and Social Management Plans (ESMPs), where they are required, with adequate budget for their implementation, so that to confirm the full social and environmental sustainability of the construction foreseen.
5. **Transparency and internal control framework.** The Terms of Reference of the external audit shall include a specific review of internal control environment. This covers all the systems, manual and IT.
6. **Internal Audit.** The Internal Audit Department of MAMID will include the Programme in its yearly internal audit oversight plans. The implementation status of internal audit recommendations will be addressed and made available to the Fund.

Logical framework

Narrative summary	Performance indicators (all data will be disaggregated by gender, as applicable)	Baseline	Targets		Means of verification	MoV Frequency	MoV responsibility	Assumptions (A)/ Risks (R)
			Midterm (Y3)	End Project				
GOAL								
Rural households achieve food and nutrition security and are resilient to climate change effects and economic shocks in the programme districts	Reduction in the prevalence of chronic malnutrition in children under five (weight for age) (RIMS)	TBD	-1%	-3%	PCU survey of 4 provinces ZIMVAC reports	Annual	Food and Nutrition Council	Macro-economic stability (A)
	Improved household assets ownership index (RIMS)	Baseline data	+5%	+20%	PCR reports			
	Smallholder households cope with effects of climate change (RIMS 1.8.5) ⁵	baseline data	7,600	22,100	PCR reports	Annual	MAMID PCU Survey?	
OBJECTIVE								
Rural households sustainably increase their income in SIRP-supported schemes and adjacent rainfed areas.	Diet diversity score	5	9	12	ZIMVAC; DDF; HDDS	Seasonal, Annual	MAMID PCU	Macroeconomic stability maintained
	Annual household income on irrigation schemes	\$129	\$1,000	\$3,490	PCR Progress reports; surveys			
	Number of people benefiting from project services, by gender	0	32,630 (16,315)	148,750 (74,375)	Progress reports	Annual	MAMID PCU	Climate shocks do not cause farmers to discontinue their contributions to O&M of the scheme
OUTCOMES								
Component 1: Sustainable smallholder irrigation development								
<i>Outcome 1a:</i> Irrigation schemes fully operational	Effectiveness (RIMS 2.1.2): Incremental hectares of crop grown throughout seasons	4,200ha 100% intensity	1,600 ha 175% int	5,200 ha 175% int	Progress reports	Annual	MAMID; PCU	Target group shoulders O&M
Component 2: Climate-smart agriculture and market access								
<i>Outcome 2a:</i> Increased adoption of improved technologies and practices	Improved agricultural production: avg. yield increase (kg/ha) of main crops: - Maize - Beans - Tomato - Maize rainfed - Sorghum rainfed - Groundnut rainfed	2 MT/ha 1 MT/ha 10 MT/ha 0.5 MT/ha 0.7 MT/ha 0.5 MT/ha	5 MT 1.75 MT 30 MT 1 MT 1.4 MT 1 MT	5 MT 1.75 MT 30 MT 1 MT 1.4 MT 1 MT	Progress reports; PCR; IMC ⁶ records;	Seasonal, Annual	MAMID PCU	Target group increases market share of production (A)

⁵ Resilience to the effects of climate change will be measured by the number of households that have access to irrigated land, cultivate at least three different crops (diversification) and apply GAPs including soil improvement techniques

⁶ Irrigation management committee

Narrative summary	Performance Indicators	Baseline	Midterm (Y3)	End project	Means of verification	MoV frequency	MoV responsibility	Assumptions (A)/ Risks (R)
<i>Outcome 2b:</i> Farmers benefiting from improved access to markets and financial services	Gross total value of marketed commodities per year	\$800,000	\$7.5 m	\$15 m	IMC records; Farmer records Market survey	Seasonal	MAMID, PCU	Farmers understand market functions (A)
Subcomponent 1.1: Development and management of irrigation scheme assets								
<i>Output 1.1:</i> Small-scale irrigation schemes revitalized.	Area of irrigation schemes rehabilitated	0 ha	1,840ha	6,100ha	Progress reports	Annual	PCU	Expertise to carry out the study is available (A) Prices for material and works remain within assumed margins (A)
Subcomponent 1.2: Improved smallholder irrigation management								
<i>Output 1.2 a:</i> Irrigators and their WUOs obtain knowledge in efficient irrigation management	Number of irrigators trained in irrigation management	0	15,250	15,250	Progress reports	Annual	PCU	Training is demand-driven (A)
Subcomponent 1.3: Enhanced institutional capacity for irrigation development								
<i>Output 1.3 b:</i> Enhanced capacity among government staff on irrigation service delivery	Number of government staff trained in irrigation and O&M selected topics ⁷	0	250	250	Progress reports	Annual	PCU	Staffing levels are maintained or increased at all levels (A)
Subcomponent 2.1: Enhanced agricultural practices and farmers' organizational capacity								
<i>Output 2.1a:</i> Strengthened capacity of farmers and their organizations	Number of people trained in GAP, soil and water conservation, nutrition education and organization	0	7,600	25,250	Progress reports	Annual	PCU	VC actors are willing to cooperate (A) Training is demand-driven (A)
Subcomponent 2.2: Market access and rural financial services								
<i>Output 2.2a:</i> Strengthened business capacity of farmers and value chain actors	Number of people trained in agri-business, post-harvest and marketing skills, ⁷ and financial literacy	0	7,600	25,250	Progress reports	Annual	PCU	VC actors are willing to cooperate (A)
<i>Output 2.2b Value addition technology promoted at scheme and adjacent rainfed area</i>	Number of schemes and adjacent rainfed areas with demonstrated post-harvest technology	0	50	150				
Subcomponent 2.3: Enhanced institutional capacity for market-led production								
<i>Output 2.3 c:</i> Enhanced capacity among government staff on service delivery	Number of government staff trained in production, and market access	0	500	500	Progress reports	Annual	PCU	Staffing levels are maintained or increased at all levels (A)

⁷ An individual is likely to be trained in more than one topic.